



ÉTABLISSEMENT

**SMED - Syndicat Mixte
d'Élimination des Déchets
(06)**
CVO AZUREO
ZI 1ère avenue 7000 m
06510 Le Broc

AVIS DE MARCHÉ

SERVICES

DIRECTIVE 2014/24/UE

Section I : Pouvoir adjudicateur**I.1) NOM ET ADRESSES**

Syndicat Mixte d'Élimination des Déchets du Moyen Pays (06), Numéro national d'identification : 20000058600012, Contact : Service de la commande publique, 12 avenue des Arlucs Immeuble Cannes Technopark, 06150 CANNES LA BOCCA, FRANCE. Tél. : +33 422106558. Courriel : commandepublique@smed06.fr. Code NUTS : FRL03.

Adresse(s) internet :Adresse principale : <http://www.smed06.fr>Adresse du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>**I.2) PROCÉDURE CONJOINTE****I.3) COMMUNICATION**

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet : <https://www.marches-securises.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Point(s) de contact susmentionné(s).

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :Par voie électronique à l'adresse : <https://www.marches-securises.fr>**I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR**

Organisme de droit public

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Environnement

Section II : Objet**II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ****II.1.1) Intitulé :** Exploitation du Centre de Valorisation Organique (CVO) du Broc et transport des refus**II.1.2) Code CPV principal**

90510000

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte

Le marché a pour objet l'exploitation du CVO y compris le transport des refus sans le traitement des refus. Il s'agit de l'exploitation du CVO partie TMB (centre de Tri Mécano-Biologique) qui comprend le traitement de 46 000 tonnes sur 12 mois d'OMR, provenant des collectivités du SMED (ou de la CCAA).

II.1.5) Valeur totale estimée**II.1.6) Informations sur les lots**

Division en lots : Non

II.2) DESCRIPTION**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)**

90512000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRL03

Lieu principal d'exécution : Site du CVO du Broc, ZI 1ère avenue, 7000 mètres, 06510 LE BROC

II.2.4) Description des prestations

La forme du marché est un accord-cadre au sens des articles R2162-1 à R2162-6 du Code de la Commande Publique conclu à prix unitaire, s'exécutant par émission de bons de commande avec un seul opérateur économique (AC mono-attributaire), et avec un minimum de 43 000 tonnes et un maximum de 49 000 tonnes de déchets à traiter.

II.2.5) Critères d'attribution

Prix : 55%

Qualité

Aspects qualitatifs de l'offre appréciés au regard des renseignements fournis dans le mémoire technique du candidat, sur la base des sous-critères énoncés dans le RC : 35%

Aspects environnementaux de l'offre appréciés au regard des renseignements fournis dans le mémoire technique du candidat, sur la base des sous-critères énoncés dans le RC : 10%

II.2.6) Valeur estimée

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

A compter du : 01 décembre 2023. Jusqu'au : 30 novembre 2027.

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Non

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : Non

II.2.11) Informations sur les options

Options : Oui

Description de ces options :

Au titre des options au sens communautaire (prestations susceptibles de s'ajouter aux prestations commandées de manière ferme dans le marché) et en application des dispositions de l'article R. 2122-7 du Code de la commande publique, l'acheteur se réserve la possibilité de recours ultérieur à la procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables pour la réalisation de prestations similaires.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires

Les candidatures présentant les capacités économiques, financières, techniques et professionnelles suffisantes seront retenues. Le jugement des offres s'effectuera selon les critères de sélection indiqués ci-dessus. La méthode de notation des offres est précisée dans le Règlement de la consultation.

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions :

- 1) Une lettre de candidature présentant le candidat (nom et adresse du siège social de l'entreprise ou des entreprises en cas de groupement, forme juridique du groupement, identification des membres du groupement et répartition des prestations, mandataire désigné par les membres du groupement) ou formulaire DC1 ;
- 2) Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-11 du Code de la Commande Publique notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail (ou formulaire DC 1).
- 3) Une déclaration sur l'honneur que le candidat n'entre pas dans l'un des cas d'exclusion prévu par le Règlement no 22/576 du Conseil du 8 avril 2022 (contrats russes) - modèle joint en annexe 1 du Règlement de la consultation.
- 4) Situation de redressement judiciaire : Lorsque le candidat est en redressement judiciaire, le candidat produit la copie du ou des jugements prononcés
- 5) Pouvoir de signature de la personne habilitée à engager la société (document attestant la qualité de gérant de l'entreprise ou délégation de pouvoir de l'un des dirigeants)

III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection :

- 1) Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles (ou formulaire DC2) ; 2) Renseignements sur la souscription à une assurance des risques professionnels pertinents.

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

- 1) Une liste des principales prestations similaires à l'objet du présent marché, réalisées au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé - NB : en cas d'entreprise nouvelle, ne disposant pas de référence, le candidat joindra celles d'opérations correspondant à l'expérience acquise par les membres de l'entreprise au cours de leur expérience professionnelle ;
- 2) Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ;
- 3) Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public.
- 4) Titre d'études et professionnels : Indication des titres d'études et professionnels du candidat ou des cadres de l'entreprise, et

notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché public
5) Certificats de qualification professionnelle en lien avec l'objet du marché public, établis par des organismes indépendants, étant précisé que l'acheteur accepte tout moyen de preuve équivalent (par exemple des références attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat) ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres
6) Renseignements relatifs à l'aptitude à exercer l'activité de transport :

* Renseignements relatifs à l'inscription sur un registre professionnel : déclaration d'activité de transport, négoce, courtage de déchets
* Autorisations administratives réglementant les activités de transport, à savoir : attestations, déclarations ou agréments nécessaires au transport des déchets (copie de la licence pour le transport délivrée suite à l'inscription de l'entreprise au registre des transporteurs routiers de marchandises ou équivalent, copie du récépissé de déclaration préfectorale pour l'exercice de l'activité de transport de déchets ou équivalent...).

III.1.5) Informations sur les marchés réservés

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Informations relatives à la profession

III.2.2) Conditions particulières d'exécution

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

Obligation d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : Non

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

L'avis concerne l'établissement d'un accord-cadre

Accord-cadre avec un seul opérateur

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Information sur la négociation

IV.1.6) Enchère électronique

IV.1.8) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication(s) antérieure(s) relatives à la présente procédure

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :

Lundi 17 juillet 2023 - 12:00

IV.2.3) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation

français.

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en mois : 6 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres

Date : lundi 17 juillet 2023 - 12:00

Lieu : SMED.

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) RENOUELEMENT

Il s'agit d'un marché renouvelable : Non

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

La facturation en ligne sera utilisée

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

1) Le présent marché comprend une Prestation supplémentaire éventuelle (PSE) obligatoire. Elle porte sur l'aménagement d'un hall

de déversement des ordures ménagères résiduelles fermé. Sa description est détaillée aux articles 3 et 15 du CCTP.

2) Conformément aux dispositions des articles L-2113-10 et L-2113-11 du Code de la Commande Publique (CCP), la consultation n'est pas allotie car l'allotissement risque de rendre techniquement difficile l'exécution des prestations. En effet, du fait d'un lien d'interdépendance d'ordre technique entre la prestation de réception et celle de transport, la présente consultation ne peut être allotie.

La bonne réception des ordures ménagères résiduelles (OMR) en entrée du CVO dépend de la bonne évacuation des refus. Ainsi, le titulaire sera à même de coordonner les évacuations nécessaires.

Dans ce contexte, le SMED n'a d'autre choix que de demander une offre globale intégrant réception et transport.

3) Les variantes ne sont pas autorisées.

4) Le marché prévoit une reprise du personnel. Les précisions sont apportées dans le dossier de la consultation.

5) Visite sur les lieux d'exécution du marché : la visite des lieux est obligatoire. Les modalités de réalisation de la visite sont précisées dans le Règlement de la consultation.

6) Les entreprises peuvent répondre en groupement. Aucune forme juridique de groupement n'est imposée au stade de la remise de l'offre. Toutefois et en cas de groupement conjoint, le SMED exige que le mandataire du groupement soit solidaire.

7) Le dossier de consultation des entreprises (Dce) est mis gratuitement à disposition des opérateurs économiques par voie électronique à l'adresse <https://www.marches-securises.fr>.

8) Chaque candidat aura à produire un dossier de réponse contenant les pièces de la candidature et de l'offre (Cf. Article 6 du Règlement de la consultation).

9) La signature des documents n'est pas obligatoire au stade de la présentation de la candidature et de l'offre. Elle est toutefois recommandée par l'acheteur.

10) Conformément aux dispositions de l'article R. 2132-7 du CCP, toutes les communications et tous les échanges d'informations sont effectués par voie électronique. Par conséquent, la remise du pli devra s'effectuer de façon dématérialisée. La remise sur support papier est proscrite. Les informations relatives à la signature électronique et au dépôt du pli électronique sont indiquées dans le Règlement de la consultation

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Tribunal Administratif de Nice 18 Avenue des Fleurs CS61039 , 06050 Nice Cédex 1 FRANCE. E-mail : greffe.ta-nice@juradm.fr.
Adresse internet : <http://www.nice.tribunal-administratif.fr>.

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

CCIRA Place Félix Baret CS 80001 , 13282 Marseille Cedex 06 FRANCE.

VI.4.3) Introduction des recours

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours

Greffe du Tribunal Administratif de Ni 18, avenue des Fleurs CS 61039 , 06050 NICE Cedex 1 FRANCE. Tél. +33 489978600. E-mail : greffe.ta-nice@juradm.fr. Adresse internet : <http://www.nice.tribunal-administratif.fr>.

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

16 mai 2023